

d'elles tout particulier, afin de leur procurer plutôt une parfaite santé, et quoiqu'elles soient sorties de la condition la plus pauvre et la plus basse on doit se conduire de telle sorte avec elles comme si la maladie leur avait causé la faiblesse que la première éducation a laissée aux riches; mais quand elles auront recouvré leurs premières forces, qu'elles retournent à leurs anciennes et plus heureuses coutumes, ce qui est d'autant plus convenable à des servantes de Dieu, que leur condition les engage de se contenter de moins de choses. Elles doivent prendre garde que leur propre volonté ne les retienne pas dans l'état où la nécessité les avait réduites étant malades.

Que celles-là s'estiment heureuses et d'autant plus riches qu'elles sont plus fortes à supporter une vie d'abstinence et de pauvreté. Car il vaut mieux avoir peu de choses, n'ayant besoin que de peu, que d'avoir beaucoup, ayant besoin de beaucoup de choses.

ART. VI.

De la modestie et de la chasteté.

Que votre habit soit simple et n'ait rien de curieux, ni de singulier; n'affectez point de plaire, par vos vêtements, mais par vos mœurs. Les coëffes qui couvrent votre tête ne doivent pas être si claires que la coëffure paroisse